



ORDECO

**7ème Colloque Déchets et Filières
en Occitanie - Palais Consulaire
CCI Toulouse**

29/06/22





ORDECO

La REP Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment

- Les éco-organismes de la future filière
- **Les acteurs du recyclage**
- **Retour d'expérience d'une expérimentation**
- Bilan des accompagnements de l'ADEME

29/06/22



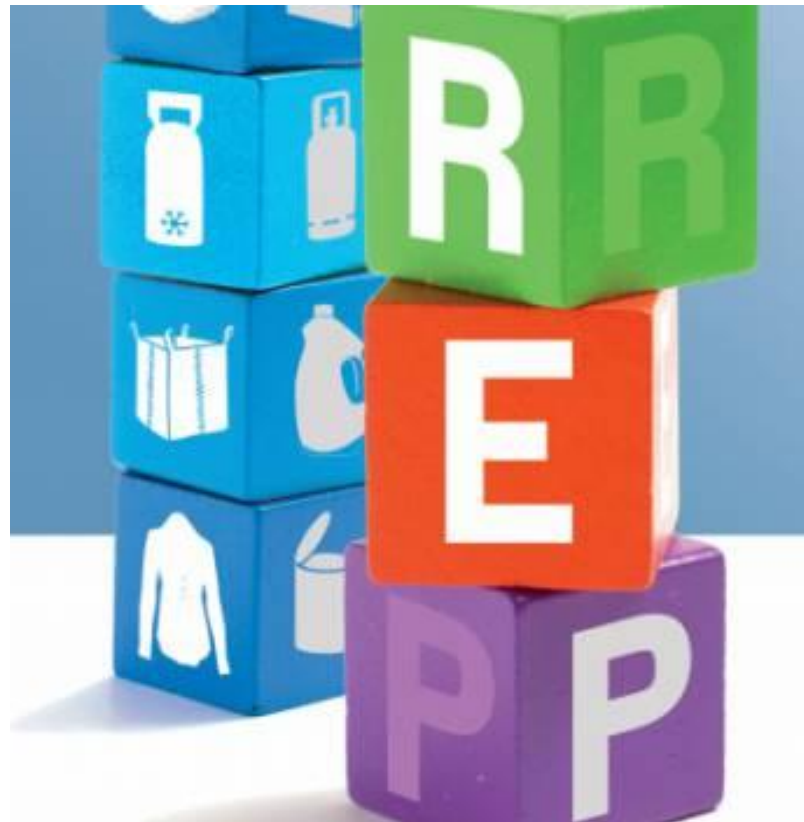


Principe de la REP

La Responsabilité Elargie du Producteur est basée sur le **principe « pollueur-payeur »** :

les entreprises, c'est-à-dire les personnes responsables de la mise sur le marché français de certains produits, sont responsables de l'ensemble du **cycle de vie** de ces produits, depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie.

La REP transfère tout ou partie des coûts de gestion des déchets vers les producteurs.



Prévention / Réemploi / Réutilisation / Augmentation de la Valorisation Matière et Energie / Offres 0 Enfouissement



Lexique



Ministère

Agrément



Éco-organisme

Contributions



Producteurs



Gestion
opérationnelle et financière



- ✓ REP Opérationnelle
- ✓ REP Financière
- ✓ REP Hybride
- ✓ Eco-participations

6



La REP

Veolia aux côtés des éco-organismes



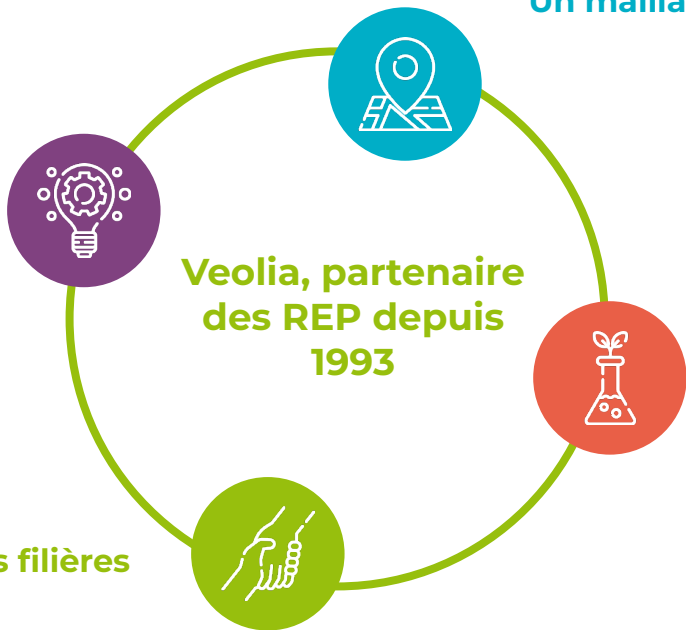
Des solutions développées
en **partenariat VEOLIA / EO**



VEOLIA aux côtés des Eco-organismes dans ce contexte

Des moyens humains & matériels adaptés et innovants

Un maillage territorial conséquent



Un partenaire pour expérimenter

Un partenaire soutenu par ses filières

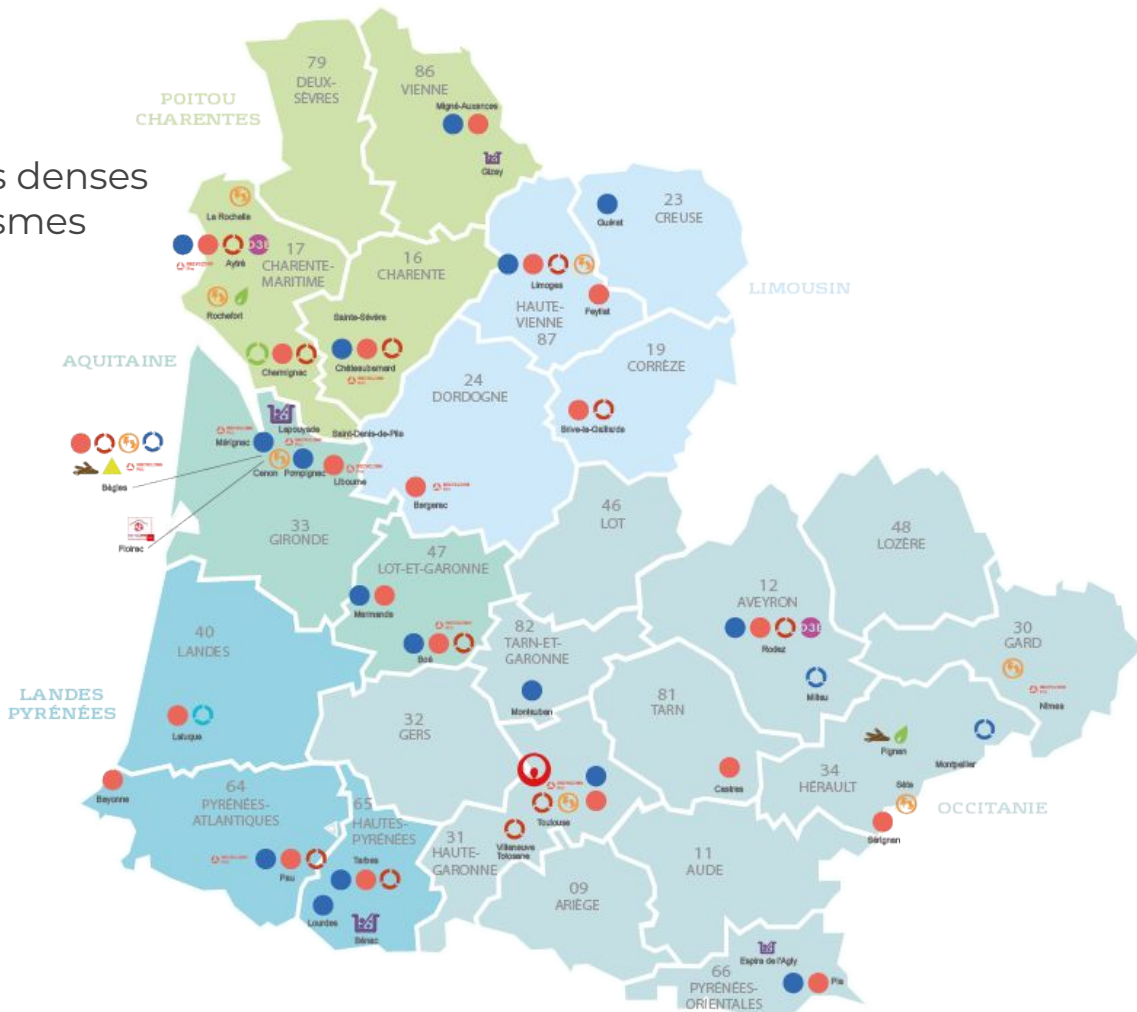
UN OBJECTIF COMMUN

- RÉEMPLOI
- VALO MATIÈRE
- VALO ÉNERGIE



Un maillage d'outils et de déchetteries professionnelles denses à disposition des Eco-organismes

-  Direction régionale
-  21 Centres de services Entreprises (collecte Déchets Industriels)
-  16 Centres de services Collectivité Locales (collecte déchets ménagers, collecte sélective)
-  1 Centre de tri filière déchets d'éléments d'ameublement
-  12 Centres de tri des déchets industriels
-  3 Centres de tri des déchets ménagers
-  1 Centre de tri des déchets ménagers et industriels
-  8 Unités de valorisation énergétique (UVE)
-  4 Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)
-  11 Recycl'inn pro (déchèterie professionnelle)
-  2 Plateformes de Tri et de Transfert
-  2 Plateformes de traitement biologique
-  1 Déchèterie des déchets ménagers (Recycl'inn)
-  2 Valorisations matière bois
-  1 Ligne de Valorisation Matière et Énergétique (LVME) déchets industriels REP meuble, refus de collecte sélective





Zoom déchetteries
professionnelles et agences de
collecte de déchets industriels



Déchetterie professionnelle



Agence de collecte déchets industriels



Deux types d'activités



Zoom centres de tri déchets industriels



Centres de tri déchets industriels



“

2.

Comment peut
s'organiser la REP
PMCB sur le territoire ?



Gisement Produits Matériaux Construction Bâtiment point de reprise

Les catégories de déchets concernées par la REP :

- Les déchets inertes
- Les déchets du second oeuvre

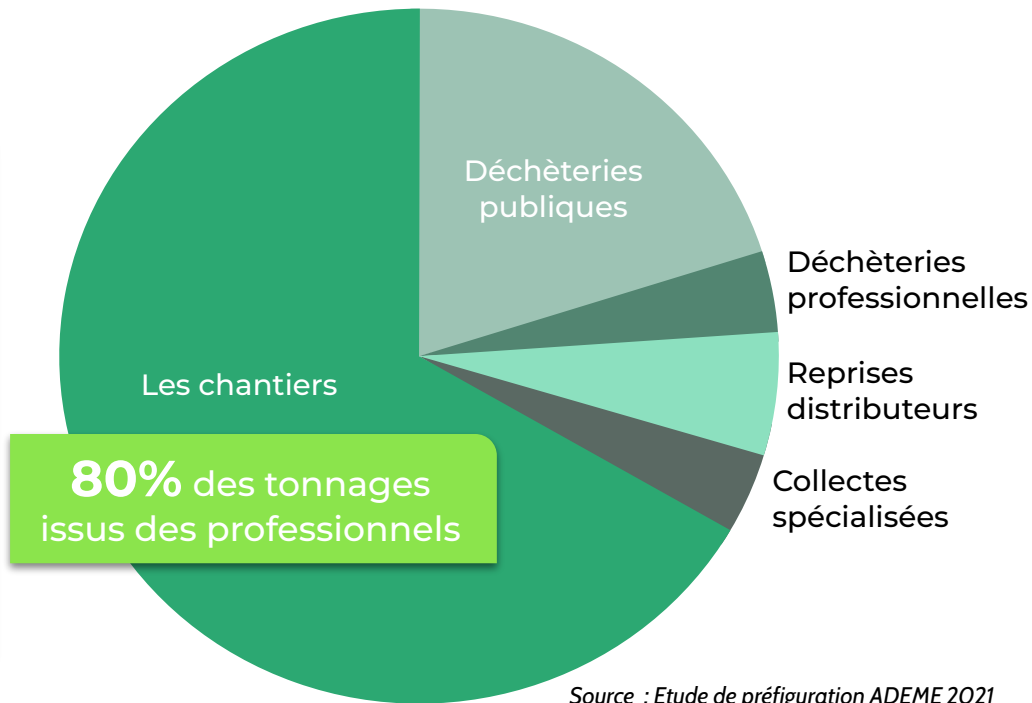
4 éco-organismes dédiés :

écomobilier

valdelia

écominéro

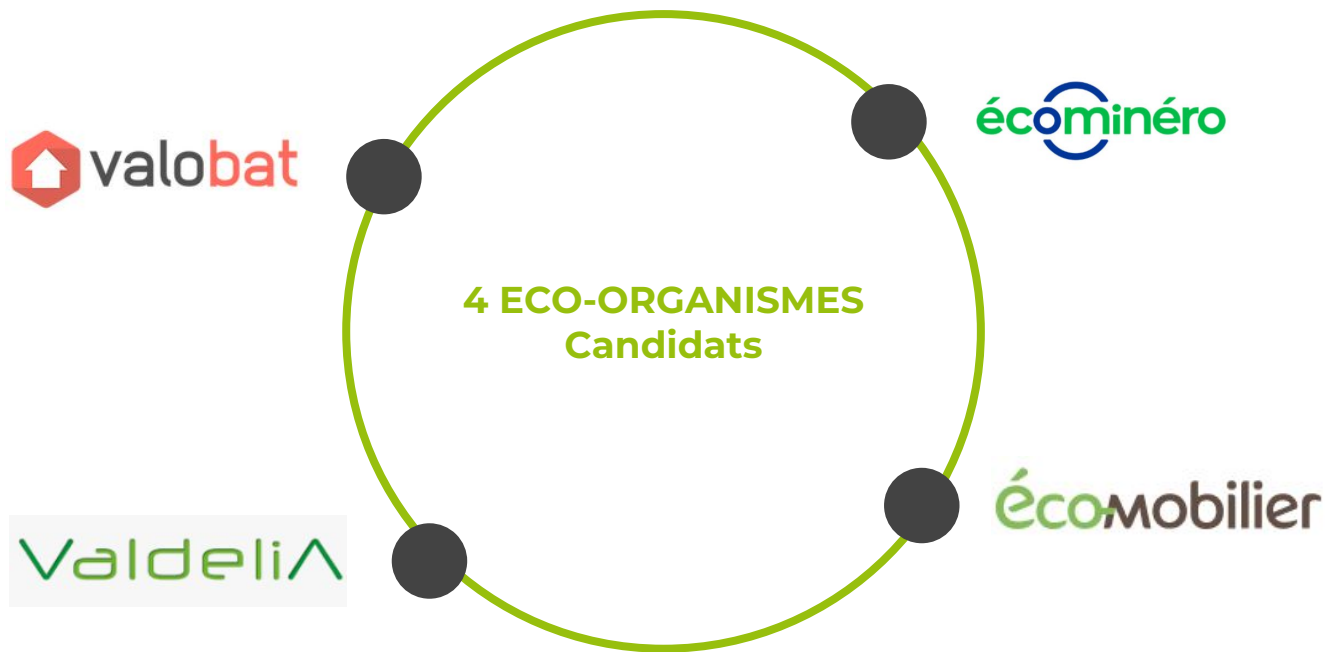
valobat



Source : Etude de préfiguration ADEME 2021



4 ÉCO-ORGANISMES Candidats à l'Agrément PMCB





Catégories réglementaires et Éco-organismes associés

LES INERTES Catégorie 1



Modèle
Financier

Produits et matériaux de construction constitués majoritairement en masse de minéraux ne contenant ni verre, ni laines minérales ou plâtre ; avec 9 familles de produits (béton, chaux, granit, terre cuite, ardoise, mélange bitumineux, granulats, céramiques, autres minéraux).

LES DÉCHETS DU 2ND ŒUVRE Catégorie 2



Positionnement
Déchèteries publiques



Modèle
Hybride

Autres produits et matériaux de construction du second œuvre (produits métalliques, produits en bois, déchets dangereux, menuiseries avec verre, plâtre, membranes bitumineuses, laine de verre, laine de roche, produits d'origine végétale ou animale).

Prise en charge des produits distribués avant le 1^{er} janvier 2022 dont la mise en marché a été interdite avant cette date comme l'amiante. Avec la possibilité de limiter la prise en charge uniquement aux déchets des ménages et assimilés.





Expérimentation
PMCB
pour une mise en place
opérationnelle et efficace
de la REP



Expérimentation terrain Eco-mobilier VEOLIA SUD OUEST



Contexte

Etude des impacts potentiels de la REP PMCB en déchetterie publique
Expérimentation en partenariat avec Eco-mobilier sur les déchetteries publiques et les centres de tri VEOLIA
Expertise technique locale des exploitants au service de la REP PMCB
Etude de l'impact REP PMCB : organisationnel qualitatif et quantitatif



Détail de l'expérimentation

Caractérisation du gisement PMCB (focus bois et CSR) : quantification et qualification flux étudiés



Durée de l'expérimentation

1 an



Actions collectives Éco-organismes / Prestataires volontaires

pour des solutions au service des objectifs de la REP



Expérimentation terrain REP PMCB Huisseries :
pour une mise en place opérationnelle et efficace de la REP



Contexte

Expérimentation en partenariat avec Valdelia sur site dans le contexte de la REP PMCB



Détail de l'expérimentation

Massification des huisseries apportées par les artisans sur le site de VEOLIA pour essais de recyclage et valorisation / étude confidentielle à ce jour



Durée de l'expérimentation

6 mois



Actions collectives Éco-organismes / Prestataires volontaires

pour des solutions au service des objectifs de la REP



Merci de votre attention